

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, de façon générale, la question des barrières non tarifaires et de leur suppression est abordée plus directement dans ces négociations du GATT que dans toute autre ronde de négociations antérieure. C'est l'un des objectifs d'obtenir une réduction de ces barrières non tarifaires sur tous les produits qui sont touchés par ces dispositifs.

M. Murta: Monsieur l'Orateur, ce n'est pas une réponse. Nous savons tous que l'un des objectifs de cette ronde de négociations est de réduire les barrières non tarifaires. Je parle précisément de l'agriculture, et beaucoup de Canadiens sont inquiets à ce sujet. Si le ministre ne connaît pas la réponse, j'aimerais qu'il le dise à la Chambre. Une autre question qui suscite de graves inquiétudes est celle d'un meilleur accès au Marché commun européen pour les grains, les produits laitiers et les produits dérivés des graines oléagineuses. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelle est la position défendue par nos négociateurs au sujet de l'accès à ces marchés?

M. MacEachen: Le député le sait, monsieur l'Orateur, le Canada a déjà fait connaître ses exigences et ses offres en matière agricole à ses associés commerciaux à Genève, et les autres négociateurs ont fait de même. Comme je le disais en réponse à une question il y a deux jours, les négociateurs sont actuellement en train d'examiner ces propositions et contre-offres et de chercher à obtenir des améliorations ou des accommodements. Il n'est cependant pas possible de rendre ces offres publiques car, conformément à l'usage, elles sont confidentielles et connues des seuls négociateurs.

M. Murta: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Ce que je demande en réalité au vice-premier ministre, c'est de nous dire si, d'une façon générale, comme le Japon et le Marché commun européen, nous nous acheminons vers une réduction des barrières non douanières. Est-ce une chose à laquelle le gouvernement est fermement engagé?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, nous avons pour objectif d'assurer aux produits agricoles canadiens un meilleur accès aux marchés étrangers et de nous appliquer à l'obtenir par la suppression, par exemple, de barrières douanières ou non douanières. Un de nos objectifs consiste certes à obtenir un meilleur accès aux marchés agricoles mondiaux.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES RELATIVES À LA TAXE DE VENTE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Finances qui, je crois, prend un congé sabbatique dans l'Ouest, j'adresserai ma question au premier ministre. Elle porte sur la taxe fédérale de vente à la fabrication, que le gouvernement n'a pas touchée dans son budget du 10 avril.

Le premier ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement a songé à réduire cette taxe de 12 p. 100, étant donné qu'après

le Pakistan, nous sommes le pays qui impose la plus lourde taxe au monde à cet égard?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis surpris que le député ignore que le ministre des Finances se trouve à Vancouver, où il assiste aux réunions de la Banque interaméricaine de développement. Ces assises réunissent les plus grands banquiers du monde, et il vient d'en être élu président. Il est dommage que le critique de l'opposition en matière économique ne comprenne pas l'importance du développement international pour les affaires économiques du Canada.

● (1432)

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, c'est au premier ministre que je m'adresse. J'ajouterais qu'il est dommage que son ministre des Finances ne comprenne pas les conséquences de notre économie au Canada.

Au sujet de la taxe de vente sur les produits manufacturés, le gouvernement songe-t-il à réduire cette taxe qui, à 12 p. 100, nous place sur un pied d'égalité à cet égard avec la Tanzanie et le Ghana, compte tenu du fait qu'il s'agit d'une taxe régressive? En somme, le gouvernement fédéral n'en serait pas à couteaux tirés avec les provinces s'il avait choisi de réduire cette taxe, au lieu de faire réduire comme il l'a fait, la taxe de vente provinciale.

M. Trudeau: Le député établit des comparaisons entre le Canada et d'autres pays, monsieur l'Orateur, bien qu'il sache combien ce procédé est trompeur. Il sait que de nombreux autres pays perçoivent des taxes de remplacement et des taxes de roulement. Ils ne perçoivent pas la même taxe de vente fédérale que nous, mais ils perçoivent une taxe équivalente qui est bien plus élevée. Je m'étonne que le député l'ignore.

Une voix: Ce n'est pas vrai.

M. Trudeau: Quant à savoir pourquoi nous avons choisi la taxe de vente de préférence à la taxe fédérale, la raison en est bien simple, monsieur l'Orateur, et devrait suffire à convaincre le député: c'est la méthode que le trésorier de l'Ontario, avec l'accord de tous les autres ministres des Finances provinciaux, avait jugée la plus efficace. C'est une assez bonne raison.

M. Stevens: Y compris Parizeau?

Une voix: Parlez-en à Darcy.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, ma dernière question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Sait-il que le niveau de la taxe de vente au Canada est d'environ 20 p. 100 plus élevé qu'aux États-Unis, ce qui fait qu'un Canadien doit gagner, mettons, \$44,000 pour avoir le même revenu net qu'un Américain qui touche \$27,000, déduction faite de l'impôt, et sait-il si l'on songe à faire disparaître l'imposition qui existe au Canada du fait que le gouvernement a trois niveaux: le fédéral, le provincial et le municipal?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, manifestement, ce sont là des arguments auxquels le député vient tout juste de penser. S'il l'avait fait plus tôt, il aurait pu les soulever au cours du débat sur le budget . . .